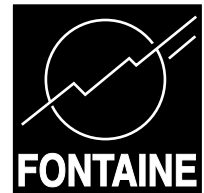


Comité d'habitants

réunion du 9 décembre 2003

compte rendu établi par «arpenteurs»



Les quartiers Alpes/Mail et la Poya

N°5/2003



Pour cette séance, le Comité d'habitants a eu lieu au collège Gérard Philipe, afin d'accueillir et de rencontrer en particulier les quartiers Alpes-Mail et Poya. Les nouveaux habitants présents ont souhaité aborder toute une série de sujets qui les intéressent particulièrement. Ces thèmes viendront enrichir le programme du Comité d'habitants. Certains correspondent à des groupes de travail qui existent déjà et auxquels chacun peut s'inscrire et participer.

1- Qu'est-ce que le Comité d'habitants ?

L'intention municipale

La municipalité a mis en place un Comité d'habitants depuis trois ans. Il a d'abord été expérimental, sur un secteur de la commune. Au bout de deux ans, la municipalité a décidé que c'était important d'élargir l'expérience à toute la commune.

L'idée, c'est de **gérer la ville avec les habitants**. Le moment du vote n'est pas le seul moment où les habitants peuvent intervenir. La décision finale reste du ressort du Conseil Municipal, mais le Comité d'habitants permet de débattre des problèmes auxquels on est confronté avant la décision. Le Comité d'habitants existe aussi à côté et en lien avec les autres instances de participation :

les visites de quartier et les commissions thématiques.

Comment ensemble on peut faire avancer les choses ? Les visites sur la circulation par exemple, ont conduit la mairie à mener des travaux sur la voirie dont on peut voir les réalisations aujourd'hui. Quelles conditions créer pour que tout le monde puisse s'exprimer ? Dans les réunions, il y a un animateur de l'équipe "arpenteurs", pour s'assurer que chacun puisse prendre la parole. Le Comité d'habitants permet de traiter des questions de la vie de tous les jours, c'est aussi un moyen pour se connaître un peu mieux.

Le fonctionnement

C'est un lieu **ouvert à tous les fontainois**, pour discuter des questions qui concernent la ville de Fontaine, pour échanger entre habitants, et aussi avec les élus et les techniciens de la mairie.

Chacun peut apporter un sujet, ou juste une question. A partir de tout ce qui se dit, on établit **un programme de travail**. Les sujets principaux du programme ont été jusqu'à aujourd'hui : le projet de construction d'un centre culturel sur la musique, les déplacements dans Fontaine et vis-à-vis du reste de l'agglomération, le devenir des petits commerces, la place des jeunes dans la vie locale, la place Maisonnat, les berges du Drac, l'éducation à la civilité... **Le Comité de Pilotage**, qui réunit quelques techniciens, élus et habitants, est chargé de préparer l'ordre du jour de chaque séance.

Des séances sont organisées tous les 2 mois environ. A chaque fois on prévoit un temps de parole libre à la salle et 1 ou 2 sujets à traiter. Des comptes-rendus sont envoyés après chaque séance pour faire passer l'information sur ce qui a été débattu collectivement. Entre les séances, des groupes de travail se réunissent sur certains sujets, des visites sont organisées. Depuis deux mois, un groupe autonome d'habitants se

retrouve en dehors de la mairie, pour préparer les sujets qu'ils veulent traiter en particulier, et réfléchir à la mobilisation de ceux qui n'osent pas venir.

"Comment les gens viennent-ils ?" C'est la deuxième fois que la commune a mis en place une stratégie d'appels téléphoniques pour inviter individuellement les fontainois au Comité d'habitants. Plus habituellement, le service communication donne des informations par le biais du canal local, du site Internet, du journal Rive gauche et parfois par des communiqués de presse. Le principe, c'est que tout le monde peut venir et s'inscrire pour recevoir les informations.

"Quel est le cheminement après les séances ?" Lorsqu'il s'agit d'une demande ponctuelle, le service concerné est sollicité, il donne une réponse positive ou non, mais explicite. Lorsqu'il s'agit d'un sujet à plus long terme, une information régulière est donnée sur l'avancée du projet. Les habitants qui participent au comité de pilotage veillent à ce que l'on donne suite aux sujets.

L'avis des participants

Pour les habitués, le Comité d'habitants est un lieu important pour discuter de **l'avenir global de la commune**. C'est un lieu qui permet de rassembler tout le monde, de traverser sa rue. Si Fontaine n'a pas vraiment de centre physique, le Comité d'habitants peut être comme un centre mental, une âme.

Le Comité d'habitants permet à la fois d'être au courant des projets de la ville et aussi de venir parler de questions spécifiques. Ainsi, suite à des dysfonctionnements relevés rue Yves Farges, une visite sur le terrain a été organisée puis un aménagement a été réalisé. Ou encore le conteneur poubelle situé à l'entrée du Mail Cachin a été déplacé suite à une intervention en séance.

L'association de la Poya annonce avoir envoyé des propositions en mairie sans obtenir de réponse. Est-ce que le Comité d'habitants est l'endroit pour ouvrir ce dialogue ? **Le Comité d'habitants a pour rôle de faire le lien**, de permettre une reconnaissance dans les deux sens : des revendications des habitants et du travail des techniciens. Comment concilier les décisions de

la municipalité, le travail des services, celui des associations et des groupes extra municipaux ? Il s'agit de démocratie locale.

L'intérêt du Comité d'habitants, c'est de **confronter des avis divers**. Si l'on parle du stationnement par exemple, on ne peut en parler uniquement entre habitants, les commerçants ont aussi des avis. Place du Néron, certains souhaitent un sens interdit, ce qui n'avantagerait pas les commerçants. On ne peut ignorer cette question. Comment se poser les bonnes questions ensemble pour que les élus fassent les bons choix ?

Le Comité d'habitants a en particulier abordé **le sujet des berges du Drac**. Suite à une visite organisée sur les berges, un document a été produit qui abordait 4 grands thèmes. Il y avait notamment l'idée de développer des animations. Ne faudrait-il pas installer une guinguette ? Aujourd'hui la Métro engage une réflexion dans laquelle elle intègre ces données. Elle organise 4 réunions prochainement auxquelles les habitants de Fontaine sont conviés.

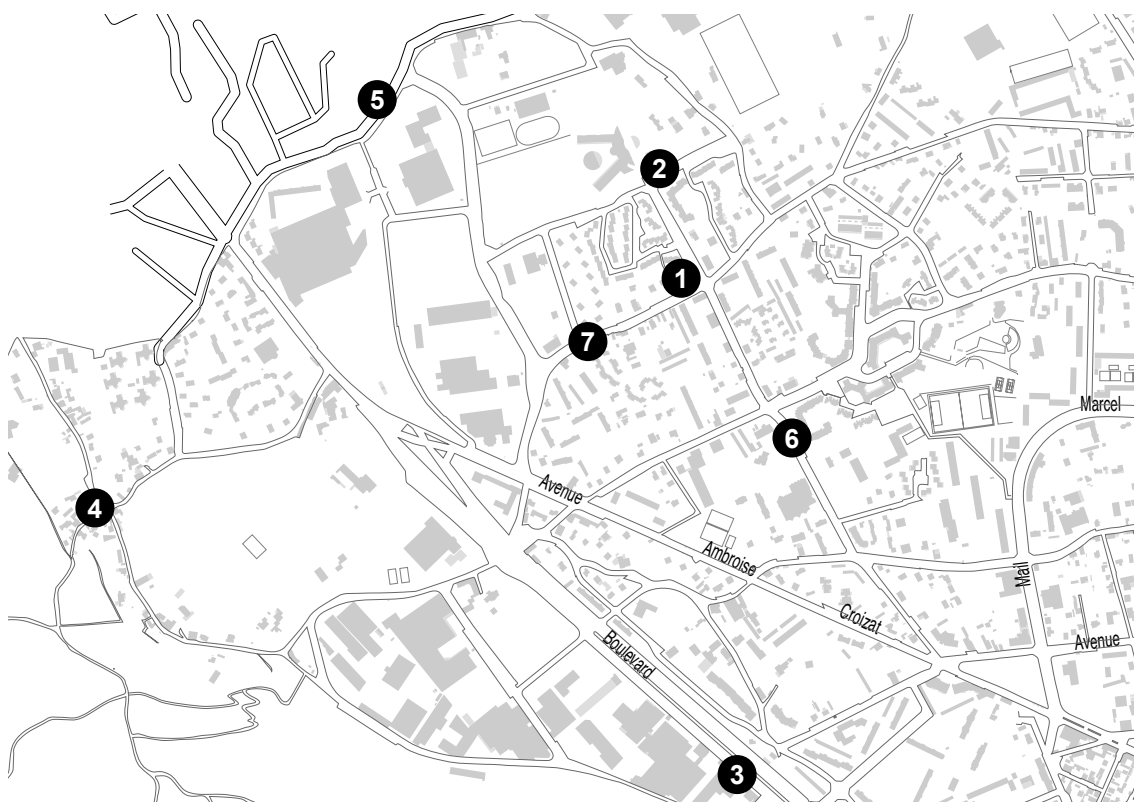
Les berges du Drac :

Réunions organisées par la Métro le 15 décembre à Echirolles, le 16 décembre à la mairie de Seyssinet, et le 18 décembre, lieu à confirmer.

Contacts : Louisa Slimani, servive politique de la ville, au 04 76 28 76 23 et Mme Raspail, habitante, au 04 76 26 15 59.



2 - La parole à la salle



Les questions d'entretien

(1) Le square André Hermitte ne semble pas suffisamment entretenu.

(2) Certains souhaiteraient que les espaces verts au niveau de l'ancien terrain Gérard Philippe soient nettoyés. La ville a volontairement laissé pousser la végétation pour éviter l'installation des gens du voyage. Cependant, cela ne doit pas empêcher de traiter les abords et de nettoyer.

(3) Au niveau du magasin Ed., des caquettes sont stockées régulièrement. Est-ce que c'est du ressort de la municipalité de les enlever ? Il est déjà

arrivé (pour la question des squats) que les habitants et la Mairie s'unissent pour faire pression et agir sur des terrains privés.

(4) Si le quartier de la Poya est vécu comme très agréable, les habitants se sentent délaissés sur la question de l'entretien : le nettoyage n'aurait lieu qu'une fois par an, il n'y a pas de déneigement, il y a régulièrement des inondations dues à un petit ruisseau qui déborde et aux feuilles qui ne sont pas ramassées.



La circulation et l'aménagement des voiries



(5) Il n'y a pas de trottoir **rue de l'Argentière**.

(6) **Rue des Alpes**, des camions stationnent souvent entre midi et deux heures, alors qu'il est interdit de stationner. Il existe un arrêté municipal qui tolère le stationnement pour les camions entre midi et deux heures pour que les chauffeurs puissent s'arrêter manger, à condition que le stationnement ne soit pas gênant. Le cas échéant, la police municipale verbalise. Il y a beaucoup d'initiatives pour réduire la vitesse dans Fontaine en ce moment. Est-il prévu quelque chose rue des Alpes ? Un projet d'aménagement avec des coussins lyonnais et une piste cyclable est prévu.

(4) **A la Poya**, il existe des problèmes de stationnement, à proximité des écoles par exemple. La

Poya est un secteur discuté en commission circulation : une étude pour la création d'une zone 30 est en cours. L'enjeu sera de confronter les avis autour de cette proposition.

(7) Pourrait-on **embellir la rue Joseph Bertoïn** ? Des bancs seraient bienvenus pour les personnes âgées. Les camions Coing sont gênants et rendent l'air irrespirable. La mairie a entamé une négociation pour faire déplacer le transporteur Samat (anciennement Coing), car ce genre d'activité n'a aujourd'hui plus sa place dans le quartier. La procédure est longue. La ville a préempté le terrain pour empêcher Samat d'acheter et lui a trouvé un nouveau terrain à Pont-de-Claix, il faut que le transporteur accepte. Comment pourrait-on aménager cette rue aujourd'hui ?

Le groupe «circulation» :

Les habitants sont les techniciens du quotidien sur les sujets de l'entretien et des voiries. Le Comité d'habitants n'a pas encore beaucoup travaillé sur tout le secteur Nord-Ouest. Pour le prendre en compte, une visite pourrait être organisée sur le terrain. L'enjeu, c'est de voir ensemble comment on peut répondre et quelles sont les priorités. Après ce travail collectif, les personnes qui le souhaitent pourront intégrer la commission circulation qui fait le suivi régulier.

contact : Stella Soubeyran, service environnement, au 04 76 28 75 59.

Les groupes scolaires à Fontaine

Des parents d'élèves sont inquiets du projet de fermeture de l'école Marcel Cachin et craignent que cela fasse mourir un peu le quartier.

Jacqueline Baluet, adjointe à l'éducation, explique le projet de la mairie. Il y avait jusqu'ici à Fontaine 10 groupes scolaires qui accueillent 3 300 enfants. Toutes les classes étaient pleines. Aujourd'hui les classes ne sont plus complètes, il y a 1200 élèves en maternelle. L'idée de la mairie est de mettre à disposition **des locaux mieux**

adaptés à l'enseignement d'aujourd'hui et rénovés, et de supprimer deux groupes scolaires.

Ce projet ne va pas avoir lieu tout de suite, il faudra d'abord mener une vraie réflexion sur la question scolaire, mais aussi sur les aspects d'aménagements et d'animation des quartiers. Que fait-on de ces équipements ? Les parents d'élèves sont intéressés pour être associés à la démarche, ils ont des idées à proposer.

Civilité et incivilité

Certains habitants trouvent que les jeunes du collège Gérard Philippe ne respectent pas le voisinage : des dégradations sur les boîtes aux lettres, des poubelles qui s'enflamment. Les rondes de la police ne seraient pas suffisantes. Que peut-on faire ?

Certains sont aussi gênés par les pétards et le démontage des grillages au niveau de l'arrêt de car rue Joseph Bertoin. Faut-il déplacer l'arrêt ? À qui peut-on s'adresser ?

Le sujet des incivilités s'est déjà retrouvé sur d'autres quartiers. Un groupe de personnes se réunit régulièrement sur la question de l'éduca-

tion à la civilité. Il travaille sur **les incivilités effectuées par les jeunes comme par les adultes** (la vitesse, les détritus jetés dehors...). Un travail sur la communication a démarré, ainsi qu'une formation, pour apprendre à parler aux gens qui commettent des incivilités, et pour ne pas aller vers l'engrenage de la violence. Toute personne intéressée est invitée à rejoindre ce groupe.

Il existe aussi **un Comité Local de sécurité** qui réunit la police nationale, la municipalité et les bailleurs. Il intégrera également le sujet propre au quartier Gérard Philippe.

Le groupe de travail «éducation à la civilité» :

contact : Thibault Rigaux, action prévention et sécurité, au 04 76 27 88 61.

La place des jeunes dans la vie locale

Qu'est-il proposé pour les jeunes de 11 à 15 ans à Fontaine ? Il y a beaucoup d'activités de sport sur la ville, et des centres loisirs accueillent les enfants, de fait jusqu'à 12-13 ans, le mercredi et pendant les vacances. Le service jeunesse pense qu'il faudrait développer l'offre de loisir. Mais en dehors des offres de loisir, **comment les jeunes pourrait développer eux-mêmes des projets ?**

Un groupe de travail s'est constitué depuis un an pour développer un contact avec les jeunes et leur permettre de prendre des responsabilités. Actuellement, l'idée est de les associer sur le projet du **futur équipement culturel sur la**

musique qui va être construit à Fontaine. Une première rencontre a lieu jeudi 18 décembre à 20h avec les jeunes de l'espace 70.

Il existe aussi des animateurs et des éducateurs de quartier qui peuvent accompagner les jeunes sur leurs projets. Cela peut aller jusqu'à organiser un voyage ou trouver une salle, à condition d'avoir des personnes responsables pour porter les choses.

Que peut-on mettre en œuvre collectivement pour que des jeunes rejoignent aussi les discussions du Comité d'habitants ?

Le groupe de travail «les jeunes dans la vie locale» :

contact : André Ariotti, service jeunesse, au 04 76 26 45 19.

La circulation par rapport à l'agglomération

Au sujet d'un éventuel tracé de l'autoroute, certains disent que l'idée d'un viaduc serait à nouveau d'actualité. La ville confirme que **l'hypothèse d'une autoroute** n'est pas complètement abandonnée, mais elle serait **en souterrain**.

Dans tous les cas, la rue de l'Argentière a les caractéristiques d'une voirie départementale : trafic important, essentiellement du transit. La ville va demander au département de la prendre en charge.

La boîte de nuit Arakis

Cet équipement provoque des **nuisances sonores** pour les riverains. La ville a accepté que le lieu continue d'être ouvert après 4H du matin, pour éviter de créer des horaires de sortie qui sont des moments bruyants. Le problème, c'est

qu'aujourd'hui la boîte ne s'occupe pas directement des choses, elle loue le lieu pour des raves organisées. La préfecture n'a pas autorisé la dernière demande. La mairie va être vigilante à ce sujet.

Le devenir des terrains Gauduel

Beaucoup se demandent quel est le devenir du site Gauduel. Le projet prend du temps pour plusieurs raisons. Ford a d'abord souhaité louer plutôt que vendre, mais cela n'a pas fonctionné. Gauduel a trouvé deux entreprises pour s'implanter : un magasin de jouets et un magasin de sport. Puis le magasin de sport a été remplacé

par un magasin de vêtements bon marché. La mairie a donné un avis défavorable, ne souhaitant pas l'implantation d'activités qui stigmatisent le quartier. En ce moment un nouveau projet est à l'étude. Il s'agit de démolir le bâtiment pour reconstruire **un magasin de jouet et un magasin Gifi** d'équipement de la maison.

Le projet de cité des sciences

La ville va acheter les terrains Coing et Hesse et figer un hectare de terrain, dans la perspective du projet de cité des sciences. Il s'agirait d'**une mini-cité de l'innovation**, un peu comme la Villette à Paris. En effet, le centre scientifique et technique qui se trouve actuellement à la Casemate va être déplacé. Au départ il devait être réinstallé à Bouchayet Viallet. Aujourd'hui Fontaine est candidate auprès de la Métro. Pour

l'achat des terrains, la mairie ne ferait pas l'avance d'argent, elle bénéficie de l'établissement public foncier.

Qu'en est-il du projet d'**un cinéma** ? Aujourd'hui le projet de cité de l'innovation est prioritaire pour la ville. S'il fonctionne, la mairie interpellera le promoteur du cinéma, car un tel équipement trouverait sa place à côté.

Les prochains rendez-vous

Jeudi 22 janvier, 20h en mairie :

Le Comité d'habitants est invité à venir échanger sur la question du paysage de Fontaine, lors de la réunion publique du 22 janvier .

Jeudi 26 février, 18h à l'école Robespierre :

Le Comité d'habitants rencontrera les quartiers Saveuil, Bastille et Argentière.

Visite du collège Gérard Philipe :

L'établissement est ouvert maintenant depuis 7 ans. Une visite pendant les heures de cours pourra être organisée ?